

Copropriété et ensembles immobiliers

Copropriété et ensembles immobiliers

DRM106

Planning

Période	Modalité
Information Indisponible - Information Indisponible	Formation hybride

CONDITIONS D'ACCES / PRÉREQUIS

L'unité d'enseignement s'adresse à toute personne qui exerce ou est appelée à exercer une activité professionnelle immobilière – (notamment l'administration d'immeubles bâtis en copropriété) ou une activité juridique en lien avec l'immobilier (avocat, juriste d'entreprise...), et qui :

- soit n'a pas de formation ou d'expérience préalable spécifique en droit de la copropriété,
- soit a une telle formation ou expérience mais qui nécessite d'être renforcée et/ou actualisée.

Pour profiter au mieux de l'enseignement, des connaissances générales en immobilier, en droit et en économie, ainsi qu'une bonne culture générale, sont utiles.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Connaître les règles et les pratiques relatives à la constitution et à l'administration des immeubles bâtis placés sous le régime de la copropriété et/ ou autre organisation complexe,,.

COMPÉTENCES VISÉES

Administrer des biens immobiliers en copropriété. Accompagner – rédaction des actes, conseil – la mise en copropriété d'un immeuble bâti.

Contenu de la formation

Vocabulaire de la copropriété

Historique de la copropriété

- Prémices
- Loi de 1965
- Réformes de la loi de 1965
- Caractère essentiellement d'ordre public de la loi

Les immeubles régis par la copropriété et le régime des ensembles hétérogènes

Naissance et disparition de la copropriété

Parties communes et parties privatives

- Parties communes
- Parties privatives
- parties mitoyennes
- Droits accessoires aux parties communes
- Droits accessoires aux parties privatives

Le règlement de copropriété

- Établissement
- Contenu
- Modification
- Effets
- Sanctions

Les droits individuels des copropriétaires sur leur lot

- Cession du lot
- Location du lot
- Usage des parties privatives
- Changement d'affectation des parties privatives
- Droits sur les parties communes

L'état descriptif de division

- Origine et caractéristiques
- Modification dans la consistance des lots
- Modalités de calcul de la valeur des lots

Les charges de copropriété

- Répartition des charges
- Modification conventionnelle de la répartition des charges
- Modification judiciaire de la répartition des charges

Le recouvrement des charges de copropriété

- Débiteur
- Charges dues
- Privilège du syndicat des copropriétaires
- Mesures conservatoires en l'absence de mutation
- procédure de recouvrement

Le syndicat des copropriétaires

- Avant 1965
- Nature juridique actuelle
- Capacité d'ester en justice
- Responsabilité
- Syndicats coopératifs
- Syndicats secondaires
- Scission
- Union des syndicats

Les assemblées de copropriétaires

- Organisation
- Limites aux pouvoirs
- Recours en annulation des décisions

Les travaux en copropriété

- Travaux du syndicat
- Travaux des copropriétaires

Le syndic

- Nature juridique
- désignation, révocation et fin du mandat
- Unité, pluralité, capacité, rémunération
- Pouvoirs
- Responsabilité

Administration judiciaire des copropriétés

- Dispositions générales
- Dispositions propres aux copropriétés en difficulté

Le conseil syndical

- Historique
- Nature juridique
- Naissance
- Fonctionnement

Le syndicat des copropriétaires secondaire

Le syndicat des copropriétaires coopératif

La scission

Les copropriétés en difficulté

Modalités de validation et d'évaluation

Examen final: Examen final portant sur l'ensemble des connaissances et des savoirs de l'enseignement

Accompagnement et suivi:

Prise en charge des auditeurs inscrits à une unité d'enseignement, depuis l'inscription jusqu'au déroulement effectif de la formation.

Parcours

Cette UE est constitutive des diplômes suivants:

[{"code":"LG03610A","code_suivi":1148,"date_debut_validite":"2025-09-01","date_fin_validite":"9999-08-31","date_limite_utilisation":"9999-08-31","affichable":true}]

ECTS: 6

Volume Horaire indicatif	Financement individuel hors tiers financeur et CPF	Tarif de référence (Employeur)
45 heures	480.00	1000.00

Infos Pratiques

Durée indicative	Modalité	Période	Date de début des cours	Date de fin des cours
45 heures	Formation hybride	Second semestre	Information Indisponible	Information Indisponible

Dernière mise à jour: 10/12/2025 09:02:11